



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Dimanche 09 décembre 2018

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80 / 0560 07
95 95
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

A la une	3
• L'accréditation, un moyen indispensable pour l'exportation des produits algériens (APS).....	3
• Plus de 57 millions USD d'exportations agricoles durant les 9 premiers mois de 2018 (APS).....	3
• Céréales : vers une production de 90 millions de quintaux à l'exercice 2018/2019 (APS).....	5
• Salon international de l'agriculture saharienne (AGROSOUF) : Investir dans l'or vert (El Moudjahid).....	7
• Marché des boissons : La production locale couvre 98% des besoins (El Moudjahid)	8
• Industrie pharmaceutique : L'Unop plaide une refonte de l'encadrement du secteur (Reporters)	9
• RÉALISATION DU PROJET «ALGER, VILLE INTELLIGENTE» : Plus de 100 start-up à l'œuvre (L'Expression).....	11
• Economie de la connaissance et innovation : l'Algérie à la traîne du classement mondial (Algérie 1).....	12
• Loi de finances 2019 : Les constats de l'AGEA (Le Soir d'Algérie).....	12
• Vers une forte baisse du coût de la logistique de transport des marchandises à l'horizon 2025 (APS).....	13
• Port d'El Hamdania : Livraison prévue en mars 2019 (Reporters).....	14
• Tourisme: nécessaire accompagnement des investisseurs (APS).....	16
• Opep-non Opep : accord sur une baisse de l'offre pour enrayer la chute des cours (APS).....	17
• Automobile: Sovac compte se lancer dans la voiture électrique (TSA)	19
• Renault a assemblé 187000 véhicules en Algérie depuis 2014 (TSA)	20
Banque/bourse/Assurance	Erreur ! Signet non défini.
Commerce	Erreur ! Signet non défini.
Coopération	20
• Brexit : une "opportunité" pour développer les relations économiques algéro-britanniques (APS).....	20
Veille	22
• Plus de 150 exposants attendus au Salon "Agripro Expo" prévu en Janvier à Oran (APS).....	22
• COP24 : l'Afrique plaide pour une feuille de route "claire" en faveur du continent (APS).....	23

A la une

L'accréditation, un moyen indispensable pour l'exportation des produits algériens (APS)

L'accréditation est une procédure "indispensable" pour permettre l'exportation des produits algériens, a indiqué, jeudi à Tizi-Ouzou, le chef du département inspection de l'organisme d'accréditation algérien Algerac, Lâarbi Hocine.

Lors d'une réunion sur l'innovation et la promotion de la qualité du produit national, organisée par la wilaya dans le cadre des rencontres initiées par le ministère de l'Industrie et des Mines à l'échelle nationale, le même responsable a mis l'accent sur l'importance de l'accréditation comme procédure permettant la reconnaissance formelle des compétences, technique et organisationnelle, d'un organisme devant effectuer une prestation.

"L'accréditation est une condition nécessaire pour accéder au commerce international et permet aux pays en développement de conclure des accords bilatéraux, d'améliorer la qualité des services et des produits et de renforcer la confiance des consommateurs et des exportateurs notamment", a souligné M. Lâarbi, tout en précisant que l'opération d'accréditation touche plusieurs secteurs industriels et autres.

Une cinquantaine d'accréditations ont été déjà établies par Algerac, "chiffre qui va dépasser la centaine d'ici la fin de l'année en cours", a indiqué Lâarbi Hocine à l'APS en marge de cette rencontre, observant que ce chiffre reste insuffisant vu le nombre important de secteurs et de produits à accréditer.

Le représentant de l'Institut national algérien de la propriété intellectuelle a expliqué, pour sa part, à l'assistance composée principalement d'investisseurs, les démarches à suivre pour obtenir cette protection. Il a indiqué que plus 6.100 dossiers de demande d'enregistrement de marques ont été déposés au niveau de cet organisme.

Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général de wilaya, Zinedine Tibourtine, a relevé que "l'entreprise, pour sa pérennité, doit non seulement innover, mais aussi mettre sur le marché un produit de qualité et compétitif qui répond aux normes et standards internationaux".

Plus de 57 millions USD d'exportations agricoles durant les 9 premiers mois de 2018 (APS)



Les exportations agricoles algériennes ont dépassé les 57 millions USD durant les 9 premiers mois de 2018, a indiqué, jeudi à Alger, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Durant les 9 premiers mois de l'année en cours, les exportations agricoles algériennes, estimées à 57.835 de tonnes, ont atteint 57.579.301 USD dollars, soit une hausse de 37% par rapport à la même période de 2017, qui avait enregistré 42.128.2 de tonnes représentant près de 43.985.568 de dollars, a-t-il précisé dans une réponse, lue en son nom par le ministre des relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, à une question orale posée par le député Khemri Beldia, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), au sujet "des produits exportés refoulés par certains pays européens pour non conformité aux normes internationales". Concernant la préoccupation soulevée par le député au sujet de produits agricoles algériens exportés vers des pays étrangers, à l'instar de la France, le Canada, la Russie et le Qatar, et "refoulés", selon l'Anexal (Association nationale des exportateurs algériens), le Premier ministre a rappelé que "les parties concernées, représentées par le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, s'étaient attelées à lever, à maintes reprises, l'ambiguïté entourant cette question, en affirmant que les informations relayées par les médias étaient erronées et inexactes.

A ce propos, M. Ouyahia a déclaré que "les statistiques montrent que les autorités nationales n'ont enregistré, lors des deux précédentes années ainsi que durant l'année en cours, aucun refoulement de produits agricoles pour un problème phytosanitaire ou pour cause de sécurité ou de conformité aux normes", précisant que "les deux seules notifications reçues, émanant effectivement du Canada au début de l'année, pour un problème d'emballage, sachant qu'il s'agissait de pâtes et de boissons gazeuses".

Pour le reste des pays cités par le député, en l'occurrence la France, la Russie et le Qatar, il a précisé que "le volume des exportations agroalimentaires vers ces pays, y compris le Canada, a connu une évolution appréciable passant de 33,4 millions USD entre 2013 et 2016 à 49,4 millions USD en 2017. Depuis le début de l'année, ce volume est estimé à 33,7 millions USD, a-t-il précisé.

En outre, le Premier ministre a fait état d'une augmentation du nombre de pays important les produits agricoles algériens de 47 pays en 2017 à 72 l'année en cours, affirmant que "c'est là, une preuve tangible de l'attractivité de notre produit agricole dans de nombreux pays, comme la

France, l'Allemagne, l'Espagne, la Russie, le Canada, les Emirats Arabes et même les Etats Unis, qui imposent des normes phytosanitaires drastiques pour les produits importés".

Par ailleurs, M. Ouyahia a affirmé que le gouvernement "a réitéré, dans son plan d'action, l'engagement de poursuivre le programme d'appui au développement agricole et rural, adopté par les pouvoirs publics depuis 2009, à travers la nécessaire préservation de la dynamique et du saut qualitatif réalisé par l'économie agricole dans notre pays".

Le secteur agricole représente désormais plus de 12% du PIB, soit près de 3.000 milliards DA", a-t-il indiqué, soulignant que les pouvoirs publics "se sont attachées à mettre en place une stratégie nationale de développement du produit agricole algérien, visant, en premier lieu, à améliorer la production, pour l'adapter aux normes internationales et aux exigences de la protection du consommateur".

Les autorités compétentes "veillent à garantir le respect rigoureux de l'ensemble des normes et critères internationaux en vigueur, tant pour la production végétale qu'animale, notamment en ce qui concerne le contrôle du respect des mesures phytosanitaires, qui doit se faire conformément aux normes phytosanitaires approuvées dans la convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) relatives essentiellement à l'inspection, à la prise d'échantillons, au diagnostic et à la délivrance des licences d'importation et d'exportation", a-t-il rappelé.

Les services compétents "sont tenues légalement de respecter les conditions d'exportation des produits agricoles et les exigences phytosanitaires en vigueur dans le pays importateur. Elles sont tenues de précéder aux analyses réglementaires liées aux examens phytosanitaires, au niveau du laboratoire officiel de l'Institut national de la protection de végétaux (INPV), reconnu mondialement, avant de procéder à la délivrance du certificat phytosanitaire à l'exportation", a conclu le Premier ministre.

Céréales : vers une production de 90 millions de quintaux à l'exercice 2018/2019 (APS)



Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche œuvre à augmenter la production céréalière à 90 millions de quintaux au niveau national lors de la saison agricole actuelle, a indiqué jeudi à Tiaret le secrétaire général au ministère, Kamel Chadi.

A l'ouverture d'une rencontre régionale d'évaluation de la campagne labours-semailles, M. Chadi a souligné que le ministère œuvre à doubler la production céréalière ou au moins atteindre une production de 90 millions qx en cas de conditions climatiques similaires à la saison écoulée, faisant savoir que toutes les mesures ont été prises en vue d'améliorer la production dont la fourniture de semences, d'engrais et la mobilisation de différents moyens de soutien.

Le même responsable a signalé, dans ce sens, la disponibilité de plus de 2,5 millions de quintaux d'engrais, exhortant les responsables au niveau des directions des services agricoles à sensibiliser les agriculteurs de l'importance de suivre le processus technique de la céréaliculture qui a un grand rôle dans l'augmentation de la production et de respecter les consignes des cadres des instituts et centres nationaux spécialisés en matière de l'utilisation des engrais, l'irrigation d'appoint et de désherbage, entre autres.

Le secrétaire général du ministère a insisté sur la mobilisation des acteurs du domaine agricole pour apporter un soutien matériel et moral à l'agriculteur, rappelant que le ministère tend à l'extension des terres irriguées de 263.000 à 600.000 ha et l'exploitation de 125.000 ha de terres en jachère pour la culture de légumineuses.

L'exploitation de ces terres pour la production de lentilles et de pois chiche à court terme peut assurer à l'Algérie une autosuffisance à moyen terme surtout que les céréales et légumes sont importantes dans le régime alimentaire algérien et par conséquent réduire la facture d'importation de ces produits, a-t-il indiqué.

Il a également affirmé que le ministère accorde une importance à cette filière en réservant 3,5 millions ha pour la céréaliculture dont 1,3 million ha ont été cultivés à ce jour et que cette superficie est extensible après les mesures de récupération du foncier agricole ayant touché 300.000 ha.

Au passage, Kamel Chadi a rappelé la politique de l'Etat dans le domaine de l'investissement agricole, la mise en valeur des terres qui concernent 600.000 has s'ajoutant à 1,2 million ha dont 200.000 ha dont les projets d'investissement ont été lancés.

Dans une déclaration à la presse, le même responsable a évoqué un partenariat entre acteurs du secteur public et privé pour réhabiliter 17 fermes en situation catastrophique dont on attend les résultats dans les prochaines années.

S'agissant du foncier agricole, il a indiqué que le ministère a pris des mesures pour régulariser la situation du foncier en l'accordant à celui qui a fait ses preuves dans le travail de la terre et autres de reconversion de droit de jouissance en concession dont le taux d'avancement de l'opération a dépassé les 95 pour cent.

Pour sa part, le wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati, a annoncé la signature mercredi de 36 décisions d'investissement dans des périmètres agricoles en accordant la priorité aux citoyens locaux qui ont prouvé leur travail de la terre pour de longues années. Les travaux de cette rencontre régionale, organisée par le ministère du secteur, se sont poursuivis à huis clos après la cérémonie d'ouverture.

Ils regroupent les directeurs centraux, le président de la chambre nationale d'agriculture, les présidents de conseils professionnels nationaux et les directeurs des services agricoles (DSA) et des coopératives de céréales et légume secs (CCLS) et les secrétaires généraux de chambres agricoles de 21 wilayas de l'Oest du pays, ainsi que des représentants de la Banque agricole de développement rural (BADR) et de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA).

En marge de cette rencontre, la deuxième du genre après celle tenue à Constantine, des expositions sont organisées sur le centre national de certification et de contrôle des semences et plants, l'institut technologique des grandes cultures et les CCLS de Tiaret, Frenda et Mahdia.

Salon international de l'agriculture saharienne (AGROSOUF) : Investir dans l'or vert (El Moudjahid)

La troisième édition du Salon international de l'agriculture saharienne AGROSOUF 2018 se tiendra du 10 au 12 décembre 2018 à El Oued Complexe Taksebt. Organisé par la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), en coopération avec la Chambre d'Agriculture d'El Oued, ce Salon vise, entre autres, de mettre en exergue les potentialités existantes en matière d'agriculture saharienne ainsi que les mécanismes d'accompagnement de l'investissement dans le domaine, mais aussi d'encourager les investisseurs à se lancer dans ce créneau d'activité, notamment dans son segment agricole, dans le but d'accroître les superficies irriguées, de rechercher des mécanismes d'exportation de la production agricole, et ainsi de créer une ressource économique alternative aux hydrocarbures. En effet, l'agriculture saharienne a connu durant ces dernières années, un développement et une croissance considérable. Les potentialités et opportunités d'investissements sont énormes. On cite entre autres, les agrumes, les dattes, pommes de terre, et l'investissement dans la production animale et les arbres fruitiers. Dans un communiqué dont une copie nous a été transmise, les organisateurs du Salon ont souligné que des entreprises publiques et privées opérant dans différents domaines allant de la production, la fourniture, les matériels, les services, les infrastructures et les énergies et l'exportation des produits agricoles, vont prendre part à cette manifestation économique et ce dans l'objectif de rechercher les mécanismes susceptibles de développer l'exportation des produits agricoles dans les régions sahariennes. Il y a lieu de noter qu'en marge de cet événement, qui s'étalera sur trois jours, il a été prévu la présentation de communications-débats et d'ateliers, animés par des universitaires et des opérateurs économiques et experts, sur notamment la gestion moderne des exploitations agricoles et l'utilisation rationnelle des insecticides agricoles pour obtenir des produits de qualité éligibles à l'exportation, selon les organisateurs.

Marché des boissons : La production locale couvre 98% des besoins (El Moudjahid)

C'est à l'occasion de la 3e Rencontre scientifique internationale, tenue hier à l'École supérieure des sciences de l'aliment et des industries agroalimentaires (ESSAIA) à El-Harrach, que le directeur général de la compétitivité industrielle au ministère de l'Industrie et des Mines. Abdelaziz Guend, a annoncé la prochaine publication des textes juridiques sur la réglementation technique de la filière boissons. M. Guend, qui s'exprimait sur «les aspects juridiques liées à la filière boisson» en Algérie, a reconnu l'existence «d'une concurrence déloyale, et d'un marché parallèle» qui impacte lourdement sur le développement de cette filière, «condamnée, dans de telles conditions, à une stagnation». Face à un parterre de représentants d'entreprises, le DG de la compétitivité industrielle explique que «plus de concurrence amènerait certainement aux démarches de qualité et à plus d'innovation», comme enjeux futurs à affronter.

Le mot d'ordre, lors de cette rencontre, était «l'innovation, pour maîtriser toute la chaîne de production», où l'intervenant suggéré l'intégration de méthodes de management, en vue de réaliser un équilibre entre «une économie d'énergie, le respect de l'environnement, et surtout le respect de droits des consommateurs», qui resteront toujours aux centres des intérêts, et des producteurs et des pouvoirs publiques.

Pour une filière plus compétitive, la réglementation s'impose impérativement, selon M. Guend, qui lance le mot que certains peuvent qualifier de tabou : «une réglementation protectionniste». Ce dernier explique que pour «se positionner dans une dynamique d'exportation, et conquérir les marchés extérieurs, il faut renforcer les acquis, et préserver l'industrie locale», et ainsi de «se tourner résolument vers l'innovation», mais, avant cela, l'opérateur économique doit prendre conscience de la nécessité de faire en sorte que ses produits soient certifiés, analysés et inspectés, conformément aux standards internationaux», a-t-il préconisé. 1.767 producteurs enregistrés dans le fichier des registres du commerce, avec une croissance annuelle estimée à 8%

Présent également, lors de cette rencontre, le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), Ali Hamani a déclaré qu'«avec 1.767 producteurs enregistrés dans le fichier des registres du commerce, avec une croissance annuelle estimée à 8%», la filière des boissons est considérée, actuellement, parmi les plus dynamiques dans l'industrie agroalimentaire, car «elle contribue à hauteur de 7% dans ce segment de l'industrie agroalimentaire, néanmoins, en 2017-2018, une régression de 2 à 4% a été enregistrée», mais le plus important à valoriser est «la couverture par les producteurs algériens de 98% des besoins de la consommation nationale».

Avec un chiffre d'affaires de 260 milliards de dinars, contre 45 milliards de dinars en 2008, la filière des boissons assure, selon M. Hamani, entre «20.000 poste d'emploi directs et 60.000 indirects».

Ce dernier assure que les chiffres seront «plus exacts et plus actualisés, avec la mise en place, par les services du ministère du Commerce, d'une base de données numérique du registre du commerce électronique». Le représentant des opérateurs a déclaré que «les producteurs se sont engagés à réduire le taux de sucre dans les boissons mises sur le marché», dans une démarche «de responsabilité sociale» illustrée par le slogan «Buvez tranquille». Mais pas que ça, «car l'objectif en matière de production «réside dans l'élévation des standards de qualité et de contrôle sanitaire», a-t-il affirmé.

Ont pris part à cette rencontre, un groupe de chercheurs, d'experts et surtout de différents acteurs et opérateurs et professionnels du secteur, algériens et étrangers.

Les nouvelles technologies au service de la qualité

Les intervenants ont mis l'accent sur plusieurs points liés à cette industrie, notamment les normes de sécurité des procédés de fabrication, le management de la qualité, les nouvelles technologies et innovation en termes de conditionnement et de formulation. Une communication particulièrement intéressante, pour les étudiants de cette école, était celle présentée par M. Bertrand Chargé, représentant de la société Kronos. Ce dernier a axé son intervention sur «Les technologies de conditionnement des boissons», pour expliquer que les nouveaux procédés de production hautement avancés ont permis à cette industrie de venir à bout de toutes les problématiques liées aux différents facteurs physiques, microbiologiques qui abîment les boissons, grâce aux méthodes innovatrices en matière de pasteurisation, et de solutions de stérilisation».

Industrie pharmaceutique : L'Unop plaide une refonte de l'encadrement du secteur (Reporters)



L'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop), qui n'a reçu aucun écho du gouvernement après lui avoir transmis en 2017 des propositions concernant la révision en profondeur des mécanismes qui encadrent, actuellement, le secteur de l'industrie pharmaceutique, revient à la charge en soumettant cette fois-ci au gouvernement les grandes lignes de cette révision, dans un document intitulé «Contrat de développement».

C'est ce qu'a souligné le président de l'Unop, Abdelouahed Kerrar, lors de son discours d'ouverture lors de la 2e édition des journées de l'industrie pharmaceutique algérienne, qui s'est tenue du 7 au 8 décembre courant à l'École supérieure de l'hôtellerie d'Alger (Eshra). Ce dernier n'a pas caché son indignation sur le fait qu'une année «s'est écoulée depuis que nous avons proposé un contrat de développement au gouvernement, rendu nécessaire depuis que le processus de croissance de la filière pharmaceutique nationale a commencé à s'essouffler ces dernières années, après avoir connu un progrès indéniable, assurant un taux de couverture des besoins du marché interne de 52,7%». «La filière pharmaceutique est l'une des rares à avoir enregistré un taux de croissance moyen à deux chiffres au cours des dix dernières années. Et pour preuve : la valeur de la production est passée de 473 millions de dollars à 1 993 millions de dollars entre 2008 et 2017», a-t-il ajouté. Toujours à propos des résultats positifs de la filière, Kerrar a expliqué aux participants que «c'est le fruit d'un engouement sans précédent des investisseurs», tout en reconnaissant que c'est aussi dû «au soutien des pouvoirs publics, qui s'est traduit par la décision, prise en 2008, d'interdire l'importation des médicaments fabriqués localement». Il a cependant souligné que «face à un contexte concurrentiel plus exigeant, le modèle d'organisation en vigueur a besoin d'être réévalué et renforcé pour qu'il soit en mesure de mieux aider les entreprises de la filière pharmacie à consolider leurs positions internes et à aller conquérir les marchés extérieurs».

Concernant l'objectif affiché des pouvoirs publics de couvrir à court terme 70% des besoins du marché national, Kerrar a estimé que «l'objectif d'une couverture plus substantielle des besoins nationaux en produits pharmaceutiques peut se concrétiser, pour peu que des mesures structurelles touchant au cadre réglementaire et à l'organisation de notre activité soient effectivement mises en place». Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Mokhtar Hasbellaoui, présent à l'ouverture des JIPA, a indiqué dans son intervention, à propos de l'essor du secteur, que «350 projets sont en cours, dont 74 sont très avancés dans leur phase de réalisation». Il a annoncé que l'État va continuer à encourager les professionnels du secteur dans leurs activités tel que mentionné dans la nouvelle loi sanitaire, et félicité les professionnels du secteur pour les niveaux de production qu'ils ont atteints, affirmant être «convaincu qu'ils vont continuer sur le cap de la croissance». Notons que des communications ont été données par des experts lors de ces Jipa. On retiendra, entre autres, celle de l'économiste Mouloud Hedir sur le thème «Économie du secteur pharmaceutique entre succès et paradoxes». Ce dernier ne s'est pas empêché de lancer quelques critiques, faisant part de son doute que l'objectif d'atteindre les 70% de couverture des besoins nationaux en médicaments d'ici la fin 2019 soit atteint, mettant en avant certains paradoxes qui persistent dans le secteur de l'industrie pharmaceutique nationale. Toutefois, il estime que la croissance dans le secteur va se poursuivre au cours des prochaines années «pour peu que le système de

régulation de cette filière économique sensible soit mis en place et qu'il prenne la mesure des ambitions des entreprises pharmaceutiques qui souhaitent rayonner au-delà du marché interne».

Il ajoutera enfin, au sujet de ces ambitions, qu'elles supposent «des efforts concrets d'organisation portant notamment sur l'encadrement réglementaire, sur une agence forte et dotée de moyens adéquats et sur des choix clairs en matière de politique des prix». D'autres communications, aussi intéressantes les unes que les autres, ont été faites hier. Les débats qui ont suivi ont été riches en enseignements utiles pour donner un nouvel élan à ce secteur vital de l'industrie nationale.

RÉALISATION DU PROJET «ALGER, VILLE INTELLIGENTE» : Plus de 100 start-up à l'œuvre (L'Expression)

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a fait savoir que plus de 100 start-up algériennes contribuent à la concrétisation sur le terrain du projet «Alger, ville intelligente».

Le dessein ambitieux de faire d'Alger une ville intelligente est en voie d'accomplissement. Pour y parvenir, les experts en la matière ont plusieurs fois, mis l'accent sur l'importance de soutenir l'investissement privé. Ce qui implique dans un premier temps d'accompagner les start-up qui se révèlent être l'une des clés de la réalisation d'une smart city. Dans ce sens, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a fait savoir que plus de 100 start-up algériennes contribuent à la concrétisation sur le terrain du projet «Alger, ville intelligente», lancé dans le cadre du Plan stratégique d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger. Selon le wali, ces entreprises apportent leur expertise en matière de technologie numérique en contribuant de façon «active et efficace» pour arriver à l'objectif final. Il a encore indiqué que bien que le projet soit à peine entamé «un nombre important de postes d'emploi au profit des jeunes, notamment diplômés universitaires». Les déclarations de Abdelkader Zoukh ont été faites lors de la tenue du Salon «Digitech Algérie 2018», organisé au palais des expositions (Alger). Il indiquera que ce genre d'événement donnera un coup de pouce aux start-up, «les mettant ainsi en contact avec les différents sponsors». La conseillère à la wilaya d'Alger et responsable des investissements du projet «Alger, ville intelligente» a pour sa part expliqué que c'est là, l'occasion de se «familiariser avec les différentes applications numériques développées par les jeunes entreprises». Par ailleurs, le projet d'«Alger smart city» tend à se construire petit à petit. Au mois de juin dernier, un colloque international de grande envergure sur les villes intelligentes a eu lieu à Alger. Cet événement a, rappelons-le, regroupé pas moins de 40 pays dont les Etats-Unis, la France, la Chine...Le colloque a été également marqué par la présence de nombreux experts ainsi qu'une quinzaine d'institutions internationales à l'image de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

Les différents panels de spécialistes qui se sont succédé deux jours durant, avaient justement centré leurs interventions sur l'importance d'encourager l'investissement privé dans le domaine des nouvelles technologies. Le développement du partenariat public-privé a également été l'un des points sur lequel les experts se sont accordés, affirmant que c'est l'un des garants de parvenir à l'édification d'une ville intelligente. Par ailleurs, nos experts locaux ont eux évoqué l'opportunité pour les start-up algériennes de créer des liens avec des opérateurs économiques étrangers garantissant un transfert de technologie.

Economie de la connaissance et innovation : l'Algérie à la traîne du classement mondial (Algérie 1)

En matière d'économie de la connaissance et de l'innovation technologique, l'Algérie a assurément du chemin à faire. En effet, selon l'édition 2018 du Global Knowledge Index, élaboré par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Fondation Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, notre pays pointe à la peu glorieuse 104ème position sur 134 pays étudiés dans le cadre de cette deuxième édition du GKI, rendue publique le 5 de ce mois.

Le Global Knowledge Index, qui mesure le concept multidimensionnel de la connaissance s'appuie sur sept indices sectoriels. Il s'agit de l'enseignement préuniversitaire ; de l'enseignement et la formation professionnels et techniques ; de l'enseignement supérieur et la recherche ; du développement et l'innovation ; des technologies de l'information et de la communication ; de l'économie ; et de l'environnement général favorable. Il en ressort que l'Algérie est loin des standards internationaux dans ces domaines et arrive nettement à la queue dans les classements au niveau maghrébin, arabe et même africain.

Au plan arabe l'Algérie est très loin derrière les Émirats arabes (19e), le Qatar (43e), le Bahreïn (44e), le Koweït (50e), Oman (62e), l'Arabie Saoudite (66e), le Liban (74e), la Jordanie (76e) et même derrière la Syrie (103e). Au niveau nord-africain notre pays est relégué à la 4ème position derrière la Tunisie (82e), le Maroc (94e) l'Égypte (99e), et fait juste légèrement mieux que la Mauritanie (131e).

Ce classement est comme souvent dominé au niveau mondial par des pays comme la Suisse, la Finlande, la Suède, les États-Unis et le Luxembourg.

Le résultat obtenu par l'Algérie est un peu logique quand on sait que le budget de l'État consacré à la recherche ne dépasse pas le 1% du PIB et que l'économie de la connaissance reste encore un barbarisme dans les discours de nos gouvernants.

Loi de finances 2019 : Les constats de l'AGEA (Le Soir d'Algérie)

Le bureau exécutif de l'Association général des entrepreneurs algériens (AGEA) s'est réuni pour examiner le contenu de la loi de finances 2019. Ses membres notent que son élaboration s'est faite sur la base d'un «cadre macroéconomique prudent» avec des dépenses budgétaires en légère baisse mais avec le maintien de la politique sociale. La loi de finances, rappelle l'AGEA, a été élaborée sur la base d'un baril à 50 dollars et des prévisions de croissance de l'ordre de 2,9 et d'inflation de 4,5%. Le bureau exécutif de l'AGEA se félicite que ladite loi de finances ne comporte pas de taxes supplémentaires ni pour les personnes physiques ni pour les sociétés.

L'association se dit également satisfaite du volume des transferts sociaux qui serviront, estime-t-elle, au soutien des familles mais également à la Caisse nationale des retraites.

Le bureau exécutif de l'Association générale des entrepreneurs algériens a également approuvé le plan d'action pour l'année à venir.

Vers une forte baisse du coût de la logistique de transport des marchandises à l'horizon 2025 (APS)

Le coût de la logistique de transport des marchandises en Algérie devrait connaître une forte baisse d'ici à 2025 dans le but de réduire le coût final des produits, a indiqué samedi à Alger le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane.

Le coût de la logistique de transport des marchandises devrait représenter 15% du prix d'un produit d'ici à 2025 contre 35% actuellement, a avancé le ministre lors du Symposium international sur la trans-logistique le transit et l'entreposage des marchandises (SITTEM).

A ce propos, il a fait valoir que l'ambition du pays est l'intégration des services logistiques dans l'économie nationale pour parvenir à la réduction des coûts de transport de marchandises et, ainsi, hisser le niveau concurrentiel des opérateurs économiques.

Dans ce sens, il a rappelé l'existence d'un plan d'orientation dédié aux bases logistiques, fixant de manière précise le type et le lieu de disposition des bases logistiques et prenant en compte le type d'activités économiques et de services sur l'ensemble du territoire national.

Dans le cadre de ce plan, des "directives strictes" ont été données pour intégrer l'activité logistique dans la planification des projets de développement afin de les relier au réseau ferré, aux autoroutes, à l'autoroute Est-Ouest, aux ports et aux aéroports, a-t-il expliqué.

L'objectif est de faciliter le transport de marchandise à travers la réduction des délais et donc du coût du transport, ce qui se répercutera sur le coût final des marchandises commercialisées.

Dans ce cadre, le ministre a affirmé que le port Centre d'El Hamdania (Cherchell), dont la livraison est prévue pour mars 2019, sera soutenu à travers l'intégration à cette structure portuaire d'une base logistique et de trois zones industrielles de grande superficie lesquelles seront reliées

directement au réseau ferré, à l'autoroute Est-Ouest et à la Route nationale 1 (RN 1).

Selon M. Zaalane, plusieurs bases logistiques seront également réalisées sur l'autoroute Est-Ouest en fonction des besoins des opérateurs économiques.

Par ailleurs, il a réaffirmé l'importance du Groupe public de transport de marchandises et logistique (Logitrans) dans le cadre des objectifs de développement de la logistique en Algérie.

Il a alors précisé que le plan de développement de Logitrans sera soutenu à travers la réalisation de plusieurs bases logistiques au nord du pays, notamment dans les wilayas d'Alger, Sétif, Bordj Bou Arreridj et Oran.

Une autre base sera également installée à Tamanrasset pour faciliter les échanges commerciaux avec les pays du Sahel.

De plus, une base logistique est prévue à Tindouf pour hisser la place commerciale de l'Algérie en Mauritanie, au Sénégal et dans le reste de l'Afrique.

Concernant ce symposium international sur la trans-logistique le transit et l'entreposage des marchandises (SITTEM), M. Zaalane a estimé que cet événement, à l'instar du Salon international des travaux publics et du Salon de transport et de la logistique d'Alger, ont marqué l'importance de ce secteur dans le développement multi-sectoriel.

Pour le premier responsable des transports, il est convenu qu'au niveau international, la logistique représente un secteur sensible et vital dans la vie économique et sociale de chaque pays.

D'où la nécessité, selon lui, de fournir de plus grands efforts pour multiplier le nombre de bases logistiques et l'encadrement de cette activité qui nécessite la coordination entre les différents secteurs.

Le SITTEM tient son édition 2018 pour la troisième année consécutive les 8 et 9 décembre en cours à Alger sous le thème "SITTEM la Chine".

Cette thématique s'inscrit, selon les organisateurs, dans le cadre de la commémoration du 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine.

Ce thème vient également mettre en avant la participation de l'Algérie au projet chinois de la "Route de la soie", une initiative commerciale de la Chine pour le soutien de ses partenaires commerciaux à travers l'investissement économique.

Port d'El Hamdania : Livraison prévue en mars 2019 (Reporters)

Le ministre des Travaux publics et des Transports, M. Abdelghani Zaâlane, a annoncé hier à Alger à l'occasion de la tenue du symposium international sur la trans-logistique le transit et l'entreposage des marchandises (SITTEM) que le futur port du Centre d'El Hamdania (Cherchell, wilaya de Tipasa), devrait être livré au mois de mars 2019.

D'une capacité de 25 millions de tonnes par an, le futur port sera un point de transit entre les wilayas du centre du pays, relié aux grands axes routiers, afin de dynamiser les activités économiques.

Ce futur port comptera 23 terminaux d'une capacité de traitement de près de 6,5 millions de containers/an, avec 25,7 millions de tonnes/an de marchandises.

Selon le premier responsable du département, le projet devrait être livré en mars 2019. Cette structure portuaire sera intégrée à un ensemble constitué par une base logistique et trois zones industrielles de grandes superficies, lesquelles seront reliées directement au réseau ferré, à l'autoroute Est-Ouest et à la Route nationale 1 (RN 1). Par ailleurs, selon le wali de Tipasa, le chiffre de 200 000 emplois prévus à l'entrée en activité de ce projet, est largement justifié au vu de l'importance des zones d'activités et logistiques (2 000 ha) qui sont programmées et susceptibles, selon lui, de générer un nombre d'emplois encore plus important. De quoi promouvoir Tipasa au rang d'une des plus riches wilayas d'Algérie, est-il escompté.

Des bases logistiques sur l'autoroute Est-Ouest

Selon M. Zaâlane, plusieurs bases logistiques seront également réalisées sur l'autoroute Est-Ouest en fonction des besoins des opérateurs économiques. Par ailleurs, il a réaffirmé l'importance du groupe public de transport de marchandises et logistique (Logitrans) dans le cadre des objectifs de développement de la logistique en Algérie.

Il a précisé que le plan de développement de Logitrans sera soutenu à travers la réalisation de plusieurs bases logistiques au nord du pays, notamment dans les wilayas d'Alger, Sétif, Bordj Bou Arréridj et Oran. Une autre base sera également installée à Tamanrasset pour faciliter les échanges commerciaux avec les pays du Sahel. Une base logistique est prévue également à Tindouf, ce qui renforcera la position commerciale de l'Algérie en Mauritanie, au Sénégal et dans le reste de l'Afrique. Concernant le symposium international sur la trans-logistique, le transit et l'entreposage des marchandises (Sitem), M. Zaâlane a estimé que cet événement, à l'instar du Salon international des travaux publics et du Salon de transport et de la logistique d'Alger, dénote de l'importance de ce secteur dans le développement multi-sectoriel. Pour le premier responsable des transports, il est reconnu qu'au niveau international, la logistique représente un secteur sensible et vital dans la vie économique et sociale de chaque pays. D'où la nécessité, selon lui, de fournir de plus grands efforts pour multiplier le nombre de bases logistiques, et d'encadrer cette activité, qui nécessite la coordination entre les différents secteurs.

Vers une forte baisse du coût du transport de marchandises à l'horizon 2025

La logistique reste un domaine méconnu des opérateurs économiques algériens, malgré son importance croissante, notamment lors des opérations d'exportation. Le ministre estime que le coût de la logistique de transport de marchandises en Algérie devrait connaître une forte baisse d'ici à 2025 dans le but de réduire le coût final des produits. Il devrait

représenter 15% du prix d'un produit à l'horizon 2025, contre 35% actuellement, a avancé le ministre lors du Sittem.

A ce propos, il a fait part de l'ambition du pays d'intégrer les services logistiques dans l'économie nationale pour parvenir à la réduction des coûts de transport de marchandises et, ainsi, hisser le niveau concurrentiel des opérateurs économiques.

Dans ce sens, il a rappelé l'existence d'un plan d'orientation dédié aux bases logistiques, fixant de manière précise le type et le lieu de disposition des bases logistiques et prenant en compte le type d'activités économiques et de services sur l'ensemble du territoire national. Dans le cadre de ce plan, des « directives strictes » ont été données pour intégrer l'activité logistique dans la planification des projets de développement afin de les relier au réseau ferré, aux autoroutes, ports et aéroports, a-t-il expliqué. L'objectif est de faciliter le transport de marchandises à travers la réduction des délais et du coût du transport, ce qui se répercutera sur le coût final des marchandises commercialisées.

Tourisme: nécessaire accompagnement des investisseurs (APS)



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a mis en avant, jeudi à Alger, la nécessité d'accompagner les investisseurs dans la réalisation des projets touristiques diversifiés dans les différentes régions du pays, notamment, les projets qui donneront une forte impulsion à l'activité thermique ainsi qu'aux tourisms culturels et culturels.

Répondant à deux questions posées par deux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière, respectivement sur la réalisation du projet de hammam de Sidi Bounedjma, l'accélération de l'aménagement de Hammam Righa (wilaya d'Ain Defla), ainsi que sur la réhabilitation des différents sites culturels, culturels et historiques dans la wilaya de Laghouat, le ministre a qualifié "la réalisation des projets touristiques thermaux" d'importantes, au vu des ressources thermales dont dispose l'Algérie, au nombre de 282, en sus de 35 projets touristiques thermaux en cours de réalisation.

Évoquant les causes à l'origine de la non-concrétisation du projet de réalisation du Hammam Sidi Bounedjma à Ain Defla, depuis son lancement en 2016, M. Benmessaoud a relevé le manque de financement, affirmant que son secteur avait contribué à résoudre cette affaire, en 2016, tout en

coordonnant les efforts avec le ministère des Finances et le Crédit populaire algérien (CPA), d'autant plus qu'il avait été convenu d'accompagner l'investisseur, en lui accordant un prêt s'élevant à 108 millions de DA pour le parachèvement des travaux du pavillon des soins.

Il sera également procédé au parachèvement du projet de réalisation de l'hôtel au sein du même hammam, qui dispose de 230 lits, a fait savoir le ministre avant de mettre en relief la richesse touristique dont recèle la région d'Ain Defla, ce qui l'érigera en une " zone touristique par excellence".

Concernant l'aménagement de la station thermale Hammam Righa dans la même wilaya, le ministre a souligné que "des mesures strictes ont été prises en vue d'achever cette opération en 2019".

Évoquant les différents sites touristiques dont recèle la wilaya de Laghouat, le premier responsable du secteur a indiqué que le Schéma directeur d'aménagement touristique 2030 a classé cette wilaya "parmi les pôles touristiques par excellence".

Après avoir précisé que "tous les atouts touristiques disponibles dans cette région ont été définis et qu'un programme d'action pour leur valorisation et exploitation a été élaboré", M. Benmessaoud a rappelé que cette wilaya avait bénéficié de 17 projets touristiques d'une capacité de 1850 lits, outre la définition des zones d'extension touristique à Ain Madhi, Aflou et la ville de Laghouat.

La région de Laghouat recèle de "sites touristiques importants dont des monuments culturels et religieux", a-t-il dit, citant "la zaouïa Tidjania à Ain Madhi qui accueille des touristes de l'intérieur et de l'extérieur du pays".

"Un partenariat sera conclu avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs pour mettre en place des mécanismes dans le cadre du soutien au tourisme spirituel et faire de la zaouïa Tidjania l'un des pôles nationaux en la matière", a ajouté le ministre.

Par ailleurs, la direction du tourisme et de l'artisanat de Laghouat a obtenu l'accord de principe du ministère des Finances pour bénéficier d'une enveloppe financière de 15 millions DA en vue de classer les sites touristiques des localités Almanda et Tazorna dans les communes de Sidi Makhoul et El Ghicha, outre l'élaboration d'un plan d'aménagement touristique à ces sites en attendant l'extension de cette opération à d'autres sites.

Opep-non Opep : accord sur une baisse de l'offre pour enrayer la chute des cours (APS)

Les pays Opep et non Opep participants à la Déclaration de Coopération, dont la Russie, ont annoncé vendredi une baisse commune de leur production de 1,2 million de barils par jour dans l'espoir de redresser les cours.

Cet objectif, attendu fébrilement par les marchés, sera réparti à hauteur de 800.000 barils quotidiens pour les quatorze pays de l'Opep et de 400.000 pour ses dix partenaires dont la Russie, a précisé l'organisation lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à son siège de Vienne.

La réduction, correspondant à un peu plus de 1% de la production mondiale, est destinée à enrayer la chute des cours, qui ont dévissé de 30% en deux mois dans un contexte de surproduction chronique.

L'accord conclu vendredi "devrait aider le marché à atteindre un équilibre plus tôt", a salué le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, dont le pays est le deuxième producteur mondial, reconnaissant que les discussions avaient été "complexes".

Il aura fallu deux jours aux différents poids lourds pour accorder leurs violons au sein de cette alliance nouée en 2016 entre l'Opep et dix autres producteurs, dont la Russie qui est de loin le plus important.

Une première journée de réunions, jeudi, s'était terminée sans annonce. Les pourparlers butaient sur la répartition des quotas de baisse, les producteurs ayant tous des raisons, plus ou moins officielles, d'attendre des efforts de leurs partenaires.

Alors que le président américain Donald Trump avait exigé mercredi de l'Opep, qui pompe le tiers du brut mondial, qu'elle maintienne sa production à un niveau élevé, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh, a répondu que Washington "n'(était) pas en position" de lui dicter sa conduite.

Tenant d'une ligne dure, et rival géopolitique du royaume, l'Iran, demandait à être exempté de toute baisse pour épargner son secteur pétrolier déjà affecté par les sanctions des Etats-Unis. Téhéran a annoncé vendredi avoir obtenu satisfaction.

Les prix du Brent, qui étaient passés sous les 60 dollars alors que les tensions entre Russie, Arabie saoudite et Iran paraissaient inextricables vendredi matin, avaient bondi de plus de 3 dollars quand de premières informations avaient fait état dans l'après-midi d'un accord du groupe de producteurs. La baisse de production de 1,2 million de barils par jour (mbj) pourrait toutefois ne pas être suffisante pour éliminer la surabondance de pétrole sur le marché, selon certains analystes.

"Une réduction de 1,5 mbj était nécessaire pour éviter une surproduction au premier semestre 2019. En conséquence, les prix devraient plutôt rester orientés à la baisse dans les mois à venir malgré la réaction spasmodique d'aujourd'hui" sur le marché, a prévenu un analyste.

En juin, les producteurs avaient assoupli leur discipline avec pour objectif de permettre à la Russie et à l'Arabie saoudite d'extraire davantage pour compenser les pertes prévues de barils iraniens en raison du rétablissement des sanctions américaines liées au dossier nucléaire.

Mais les exemptions temporaires accordées au dernier moment par les Etats-Unis à huit pays importateurs, à des niveaux plus élevés que ne l'attendait le marché, ont contribué au plongeon des prix de ces deux derniers mois, effaçant les gains engrangés depuis début 2017.

Pour rappel, l'Opep et d'autres producteurs non-membres, dont la Russie, étaient liés depuis décembre 2016 par un accord de réduction de la

production de l'or noir de 1,8 mbj sur une période de six mois à partir du 1er janvier 2017, dans une première phase.

L'Opep avait ainsi accepté, pour la première fois depuis 2008, de réduire sa production quotidienne de pétrole de 1,2 mbj tandis que 11 pays producteurs non membres de cette organisation, avaient accepté de réduire leur production totale de 600.000 b/j.

Les 11 pays producteurs de pétrole non Opep concernés par cet accord sont l'Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, la Guinée équatoriale, le Kazakhstan, la Malaisie, le Mexique, Oman, la Russie, le Soudan et Sud Soudan. Cet accord Opep-non Opep a été prolongé jusqu'à fin 2018 lors de la réunion de l'organisation en novembre 2017.

Automobile: Sovac compte se lancer dans la voiture électrique (TSA)

Le retour de Sovac au salon de l'automobile d'Oran, après trois années d'absence, ne pouvait se faire sans une annonce forte : le groupe dirigé par Mourad Oulmi compte bien introduire la voiture électrique en Algérie. En tout cas, c'est ce qu'a annoncé Djalil Daoudi, directeur de Volkswagen Algérie, lors d'une conférence animée conjointement ce samedi à Oran, avec des responsables des autres marques du groupe Sovac (Seat, Audi, Skoda).

« On se bat pour ramener la voiture électrique en Algérie. Mais ce ne sera pas en 2019 », a-t-il nuancé. Il reste que le projet est dans les calepins des responsables de Sovac, qui fait l'assemblage des modèles du groupe Volkswagen dans son usine à Relizane.

Le salon de l'automobile d'Oran ouvrira ses portes demain dimanche.

Interrogé sur la déclaration de Youcef Yousfi qui a soutenu que l'Algérie ne peut avoir une industrie automobile avant 20 ou 30 ans, M. Daoudi a assuré que le ministre de l'Industrie a raison en se basant sur l'expérience de nombreux pays. Mais il a estimé toutefois que cette industrie peut prendre forme dans un délai de moins de 15 à 20 ans, a-t-il précisé.

« Il suffit de prendre exemple sur nos voisins. Les Tunisiens se sont lancés dans l'industrie automobile en 2000. Aujourd'hui ils s'en sortent très bien », a-t-il affirmé.

C'est ce que compte d'ailleurs faire Sovac, qui ambitionne de devenir un exportateur des composants de véhicules. Le fait que Sovac produise une quinzaine de modèles de véhicules au lieu de se concentrer sur un ou deux ne déteindrait-il pas négativement sur le taux d'intégration ? « Non. Nous avons une stratégie et au bout de cinq ans, le taux d'intégration sera plus grand que les 40% retenus par le ministère », a-t-il indiqué.

Renault a assemblé 187000 véhicules en Algérie depuis 2014 (TSA)

Renault fait le bilan de son usine de montage de Oued Tlelat près d'Oran. Le constructeur français a annoncé ce samedi à Oran qu'il a assemblé 187000 véhicules depuis l'ouverture de cette usine en novembre 2014.

"En quatre ans, l'usine de Oued Tlelat, fruit d'un partenariat solide et durable entre le Groupe Renault, la SNVI et le FNI a assemblé plus de 187 000 véhicules, intégré 3 modèles à sa chaîne de montage et créé près de 2000 emplois directs et indirects", a précisé Renault Algérie dans un communiqué, publié à l'occasion la 18ème édition du Salon de l'Automobile de l'Ouest. Ce salon ouvrira ses portes demain dimanche 9 décembre. Les trois modèles assemblés par Renault en Algérie sont la Symbol, la Dacia Sandero et la Clio.

La marque au losange souligne sa "forte implication" dans le développement de la filière automobile locale avec "8 sous-traitants locaux nommés à fin 2018, fournisseurs de 8 technologies différentes".

"L'objectif pour 2019 est d'atteindre 12 technologies. Au-delà du volet industriel, le premier constructeur algérien a rappelé qu'il disposait du réseau le plus étendu du territoire national avec ses 56 distributeurs agréés, totalisant 90 showrooms Renault et Dacia et plus de 70 ateliers mécaniques d'entretien et de réparation à travers toute l'Algérie", vante encore Renault.

Pour les nouveautés du Salon de l'auto de l'Ouest, Renault offre 230000 DA de remise sur la Clio GT Line dotée du moteur dCi (diesel) de 110 CV. Son prix est fixé à 2349000 DA.

Outre cette offre sur la Clio, Renault a lancé en partenariat avec l'assureur public SAA (Société algérienne d'assurance) une assurance au tiers payant qui permettra à ses clients en cas de sinistre, de "faire réparer leurs véhicules dans les ateliers carrosserie de Renault Algérie, sans se soucier de toute autre démarche administrative et sans aucun frais à déboursier car les coûts de réparation seront payés directement par l'assureur au concessionnaire."

Coopération

Brexit : une "opportunité" pour développer les relations économiques algéro-britanniques (APS)

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) est une "opportunité" pour ce pays pour hisser ses relations commerciales et d'investissement avec l'Algérie à un niveau plus élevé, a indiqué jeudi à Alger la commissaire britannique pour le commerce en Afrique, Emma Wade-Smith.

Interrogée lors d'un point de presse organisé en marge de sa visite de travail à Alger, sur les possibilités de frémissement des échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'Algérie à la faveur du Brexit, Mme Wade-Smith a répondu : "C'est justement pourquoi je suis ici cette semaine" tout en expliquant que "la sortie de l'UE n'est qu'une opportunité qui nous permet de réfléchir à mettre en place un cadre meilleur pour augmenter les échanges avec les différents pays, y compris l'Algérie".

Pour elle, le volume actuel des échanges entre les deux pays, estimé à 2 milliards de livres britanniques, n'est pas suffisant et ne reflète pas les ambitions affichées par les deux parties ni les opportunités existantes en matière de partenariat. "2 milliards de livres, ça peut sembler beaucoup. Mais à mon avis, ce n'est pas beaucoup pour un pays de la taille de l'Algérie (..) Je pense que nous pouvons mieux faire", a noté la responsable britannique.

Mme. Wade-Smith a estimé dans ce sens que le partenariat représente le "moyen clé" pour développer les relations économiques entre les deux pays, en saisissant les opportunités "importantes" qu'offre l'Algérie avec le savoir-faire britannique.

Cette démarche consiste d'abord à rapprocher les communautés d'affaires dans les deux pays, ajoute la commissaire britannique soulignant la nécessité de sensibiliser davantage les hommes d'affaires du Royaume-Uni sur les possibilités de partenariat existantes en Algérie dans les différents domaines, notamment les hydrocarbures, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'industrie, l'urbanisme et les villes intelligentes.

Ce rapprochement permettra également d'appuyer les ambitions algériennes en matière d'exportation vers l'Afrique, selon la responsable qui a affiché la volonté de son pays "d'aider et appuyer le gouvernement algérien à atteindre ses objectifs en matière de diversification de l'économie algérienne et de réforme structurelle".

Toutefois, "il ne s'agit pas forcément d'un partenariat entre l'Algérie et le Royaume-Uni uniquement. Ce partenariat peut être réalisé au-delà de ce lien bilatéral", précise Mme. Wade-Smith citant l'exemple du nouvel aéroport d'Alger en cours de réalisation par une entreprise chinoise avec un apport britannique important en matière de conception et d'architecture et d'équipements.

Concernant la loi 51/49 % régissant l'investissement étranger en Algérie, la commissaire britannique a assuré que cette règle ne constitue pas une entrave pour les entrepreneurs de son pays.

"L'Algérie n'est pas la seule à adopter une telle mesure, beaucoup de pays en Afrique ont des lois similaires. Mais cela ne peut pas freiner la volonté des entreprises britanniques à investir en Afrique. Notre stock d'investissements en Afrique dépasse les 45 milliards de livres. Ne pas détenir complètement le capital n'est pas une raison suffisante pour refuser de venir investir", a-t-elle avancé.

D'ailleurs, poursuit-elle, les entreprises britanniques ont construit leur bonne réputation à l'international grâce à leurs capacités à travailler en étroite collaboration avec des entreprises locales.

"D'habitude, les entreprises ont tendance à croire que la détention à 100% du capital de investissement est la décision la plus appropriée, mais en réalité, ce n'est pas toujours le cas", a-t-elle ajouté. A propos des restrictions prises par l'Algérie pour réguler son commerce extérieur, Mme. Wade-Smith a affirmé que son pays continuerait à inciter ses opérateurs à saisir les opportunités d'affaires offertes par l'économie algérienne.

"L'Etat algérien décide des règles et lois qui conviennent à son économie, même si nos positions sur le commerce international libre sont claires", a-t-elle commenté Evoquant l'aspect sécuritaire, la responsable britannique a rappelé que l'Algérie avait pris toutes les mesures nécessaires pour renforcer la sécurité et la confiance, mais qui doivent être accompagnées par un effort de sensibilisation auprès des hommes d'affaires au Royaume-Uni.

"Le problème est que les deux communautés d'affaires ne se connaissent pas assez. Nous devons les rapprocher davantage pour mieux comprendre la situation et les opportunités qui existent en Algérie", a-t-elle souligné. Selon les chiffres avancés par l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, 127 entreprises britanniques activent en Algérie.

Veille

Plus de 150 exposants attendus au Salon "Agripro Expo" prévu en Janvier à Oran (APS)



Plus de 150 exposants nationaux et étrangers prendront part du 23 au 26 janvier prochain, à la 4ème édition du salon international de l'Agriculture d'Oran, a-t-on appris samedi de ses organisateurs.

Organisée par la société de communication "Xposium events" sous le patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement local, ce salon placé sous le slogan "les nouvelles technologies appliquées à l'Agriculture", regroupera des entreprises nationales et étrangères, pour un partage de connaissances et d'expériences en la matière, ont-ils souligné.

Outre les participants nationaux, des exposants viendront de Belgique, de France, d'Italie, d'Allemagne, de Turquie, de Chine, de Tunisie et de

Pologne entre autres. Cet événement se veut un espace d'échange entre professionnels et amateurs de produits et nouveautés (démonstration/dégustation/expo). Il représente une plateforme unique qui regroupe tous les métiers de l'agriculture (culture, semence, élevage, phytosanitaire, vétérinaire, matériels,...).

A travers cette manifestation, il sera question d'accompagner le secteur agricole, en plein essor, en faisant découvrir ses potentialités et les soutenir en créant un événementiel professionnel et convivial. Il s'agit de faire découvrir et de mettre en valeur les acteurs majeurs du métier à un public de professionnels et d'amateurs et de partager et d'informer les participants et visiteurs des dernières réglementations et nouveautés du domaine en réunissant institutions, professionnels et associations, a-t-on souligné.

Plus de 3.500 professionnels et quelque 20.000 visiteurs sont attendus lors de ce rendez-vous de quatre jours, a-t-on noté.

COP24 : l'Afrique plaide pour une feuille de route "claire" en faveur du continent (APS)

L'Afrique attend de la COP24 l'adoption d'une feuille de route "claire" pour le respect de l'engagement de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour le financement de la lutte contre le changement climatique, a indiqué jeudi une déclaration du parlement africain rendue publique, en marge des travaux de la 24ème conférence des parties signataires de la Convention-cadre de l'ONU sur le changement climatique (CCNUCC), qui se tient à Katowice.

Cet engagement doit inclure une reconstitution ambitieuse du Fonds vert pour le climat, ajoute la déclaration qui somme également les parties signataires à convenir de discuter d'un nouvel objectif chiffré de financement de la lutte contre le changement climatique pour la période postérieure à 2025 à partir d'un montant plancher de 100 milliards de dollars, précisant que les règles comptables pour le financement de la lutte contre le changement climatique doivent être solides et assurer une transparence totale sur l'aide effective à fournir aux pays en développement.

Un autre domaine du financement de la lutte contre le changement climatique est celui de la discussion sur la manière dont le Fonds d'adaptation servira les intérêts de l'Accord de Paris, les Parties devant convenir de maintenir l'équilibre actuel de la composition du Conseil d'administration du Fonds, des politiques opérationnelles et des directives permettant aux pays en développement d'accéder au fonds lorsqu'ils servent l'Accord de Paris, insiste le parlement africain qui rappelle que le continent n'est point responsable de la pollution et de la dégradation de l'environnement.

Pour le parlement africain, le continent continue de subir d'énormes pertes économiques se chiffrant en milliards de dollars du fait des effets des changements climatiques, une situation qui s'ajoute aux pertes sociales non chiffrées dues aux déplacements de personnes induits par le climat, qui déclenchent des conflits.

"Il est inquiétant de continuer à entendre la réponse aux pertes et dommages en tant qu'assurance, cela pourrait être possible dans les pays développés mais pas dans les pays en développement, surtout en Afrique, c'est un rêve farfelu", estime le parlement qui appelle à l'engagement dans la mise en œuvre du Mécanisme international de Varsovie sur les pertes et dommages et plaide pour une approche prévisible du financement des pertes et dommages en Afrique.

Le parlement africain demande, en outre, aux participants à la COP24 à Katowice de faire preuve d'une nouvelle énergie et à faire aboutir les négociations en cours, par la prise de décisions concrètes répondant aux graves préoccupations de l'Afrique car le monde entier a les yeux rivés sur l'issue de cette COP24, qui déterminera si l'Accord de Paris sera une réalité ou une simple rhétorique, conclut la déclaration. Les travaux de la COP24 à Katowice prendront fin le 14 décembre.